

# Accueillir et renseigner les personnes handicapées mentales

Professionnels - Bénévoles - Dirigeants

MEDICO-SOCIAL

L'accessibilité, c'est l'accès à tout pour tous. Pour les personnes handicapées mentales, cela signifie plus d'autonomie dans le quotidien. Accessibilité aux services publics, à la poste, à la banque, aux commerces, aux musées, aux transports, etc.



## Objectif

- Etre capable de repérer rapidement une personne déficiente intellectuelle sans la stigmatiser.
- Identifier les caractéristiques liées à la déficience intellectuelle.
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes déficientes intellectuelles dans leur vie quotidienne.
- Etre capable de l'accueillir, de la renseigner et de l'accompagner en employant un comportement adapté.
- Maîtriser la signification et l'utilisation du Pictogramme "S3A".

## Contenu

- Présentation du handicap mental :
  - représentations du handicap mental
  - définition du handicap mental
  - le pictogramme "S3A"
  - distinction avec la maladie mentale (handicap psychique)
- Les conséquences pour les personnes déficientes :
  - capacité
  - connaissance
  - maîtrise
  - les difficultés dans les lieux publics
- Comment accueillir et renseigner les personnes déficientes intellectuelles ?
  - les principes et règles de base
  - concrètement dans votre secteur d'activités (l'assistance, étude de cas).

## Infos

**Durée de la formation**  
1 jour soit 7 heures

**Lieu de la formation**  
Dans votre établissement

**Supports & méthodes pédagogiques**  
\* Echanges à partir des questionnements des participants.  
\* Livret pédagogique  
\* Supports variés : textes, vidéos ...

**Modalités de validation**  
Attestation de formation et bilan individuel délivrés à l'issue de la formation.

**Contacts**  
Justine BARBE  
Tél: 03 66 72 90 30  
justine.barbe@agap-npdc.fr

Direction Agap Formation  
direction@agap-npdc.fr

